

9 mai 2022

### **Ainsi soit-il...**

« *Je te retire tes délégations d'adjoint ; j'aurai désormais trois oppositions...* »

C'est ainsi que le maire de Miribel m'a placé dans l'opposition municipale. Cette punition découlait de mon refus de démissionner de la CCMP après mes nombreuses interventions dénonçant des « dysfonctionnements ».

Pendant 1,5 an, j'ai travaillé comme adjoint dans l'intérêt général : modification du PLU, promotion du patrimoine et de l'histoire locale, gestion rigoureuse des dossiers d'urbanisme... Mais il est vrai que cette fermeté peut gêner.

C'est ainsi que je me suis opposé avec conviction lors des trois réunions à un projet d'environ 40 ha de logistique aux Echets. Si certains calculaient déjà les taxes que cela allait rapporter à la CCMP, mon opposition était plus claire : n'ayant aucun intérêt dans la promotion de l'immobilier d'entreprises, je ne tergiversais pas pour défendre le bien-être futur des Miribelans !

Mon éviction étant la conséquence de mes prises de position par rapport à des décisions de l'Exécutif de la CCMP, et le maire d'une autre commune ayant écrit que « *Toutes les polémiques et les conflits sont pilotés en direct et en exclusivité par Laurent Tronche qui n'est qu'adjoint à Miribel* », je rappellerai par exemple : 65 000€ devaient être versés à une association miribelane. Après mon intervention et une simple vérification, elle est passée à 12 000€ ! J'ai aussi signalé que le projet de déchèterie, CTM... sur le site Philips ne respectait pas notre PLU et le PPRNI. Le projet doit être entièrement revu ! Des milliers d'euros d'argent public gaspillés et au moins 3 ans de perdu pour un dossier mal géré depuis le début !

Je vais poursuivre mon action avec le même état d'esprit : dire ce que je pense. Car, à quoi sert un élu s'il n'est là que pour faire de la figuration ?

**Laurent Tronche**  
Conseiller municipal et communautaire